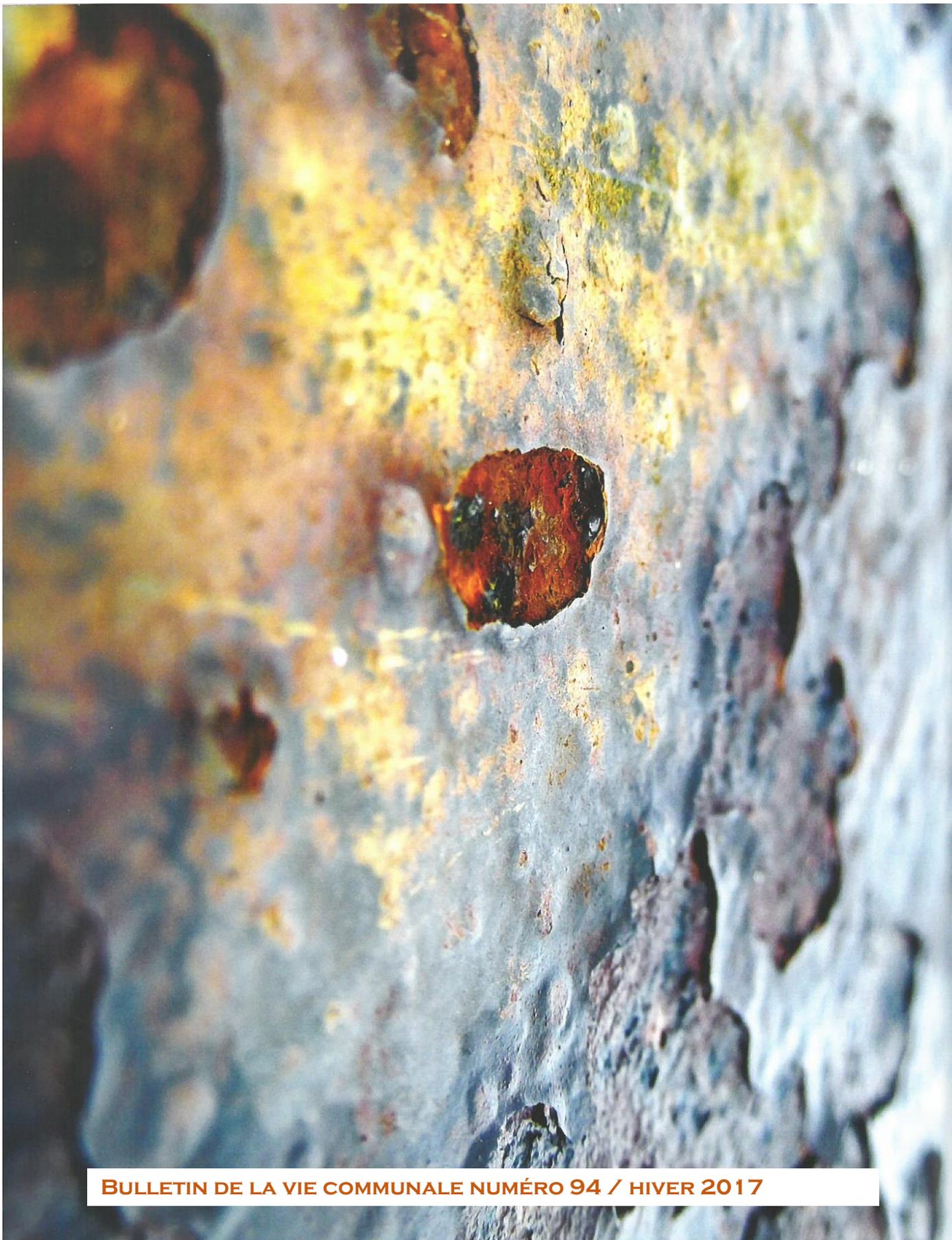


NANÇAY



BULLETIN DE LA VIE COMMUNALE NUMÉRO 94 / HIVER 2017

ÉTAT CIVIL DE L'ANNÉE

ILS SONT NÉS

Jahëllyss NANKIN le 1^{er} mars à Nançay
Lizzie DALY le 06 juin à Saint-Doulchard
Aydann YANG PATRIGEON le 11 septembre à Saint-Doulchard

ILS SE SONT MARIÉS

Stéphane HATRON et Valérie HERNANDEZ le 15 juillet
Julien LE POITTEVIN et Anaïs CHEROUVRIER le 02 septembre

ILS NOUS ONT QUITTÉS

Danielle MARCEL le 1^{er} avril à Bourges
Rémy PAVIN le 29 avril à Nançay
Arlette FOUBERT le 17 mai à Nançay
Isilda FERNANDES le 19 août à Vierzon
Pascale COLLET le 20 août à Vierzon
Jean BICHEREAU le 08 septembre à Vierzon
Solange FLEURIER le 13 septembre à Neuvy-sur Barangeon
Roger TARDIEU le 23 septembre à Bourges
Marcel VAN MOORLEGHEM le 05 octobre à Bourges
Philippe GAUCHER le 14 novembre à Vierzon.



INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

L'inscription sur les listes électorales pourra se faire jusqu'au **samedi 30 décembre** aux horaires d'ouverture de la mairie.

SERVICES D'AIDE À LA PERSONNE

Plusieurs services sont à votre disposition

FACILAVIE 7, rue de l'Île d'Or 18020 Bourges site internet : www.facilavie.eu
Contact : tél. 02.48.23.06.70 méf. : facilavie@orange.fr

A.D.M.R. (Aide à Domicile en Milieu Rural) à Bourges
Site internet : www.fede18.admr.org
Contact : tél. : 02.48.24.03.07

PRÉSENCE VERTE 18, 7, rue de l'Île d'Or à Bourges
site internet : www.presence-verte-18-bourges.com
Contact : tél. 02.48.23.06.82 méf. : pv18@presenceverte.fr

LE MOT DU MAIRE

Le conseil municipal et moi-même vous donnons rendez-vous le vendredi 05 janvier 2018 à partir de 19h heures à la salle polyvalente pour vous présenter nos vœux. A chacun d'entre vous et à vos proches, nos souhaits de bonne année, de bonne santé et de réussite dans vos projets.

Principales réalisations de l'année 2017

Mise en œuvre de la deuxième tranche de travaux du programme d'accessibilité de l'espace public au niveau de l'école et du gîte.

Première tranche de rénovation de l'ancien logement de la mairie par la restructuration et l'isolation du grenier permettant la réorganisation du classement et de l'archivage de la mairie.

Création du réseau d'éclairage public sur une zone de la rue de la croix de Béthonne. Remplacement des lampadaires d'éclairage public des Malcottes.

Mise en ligne de notre nouveau site internet au look plus moderne avec une utilisation plus conviviale : www.nancay-sologne.fr

Projets pour l'année 2018

La poursuite du programme d'accessibilité de l'espace public se fera par la mise en œuvre de la troisième tranche de travaux dédiée à la restructuration complète de la zone sanitaire de la salle polyvalente.

Le chantier de réhabilitation de la station d'épuration est suspendu à l'accord sur les subventions demandées pour boucler le dossier financier de cet investissement important.

Le conseil municipal remercie chaleureusement toutes les personnes bénévoles et les associations qui ont participé à la préparation et à la réalisation des décors de Noël.

Le conseil municipal et l'ensemble du personnel se joignent à moi pour vous souhaiter à vous et vos proches de joyeuses fêtes de fin d'année.

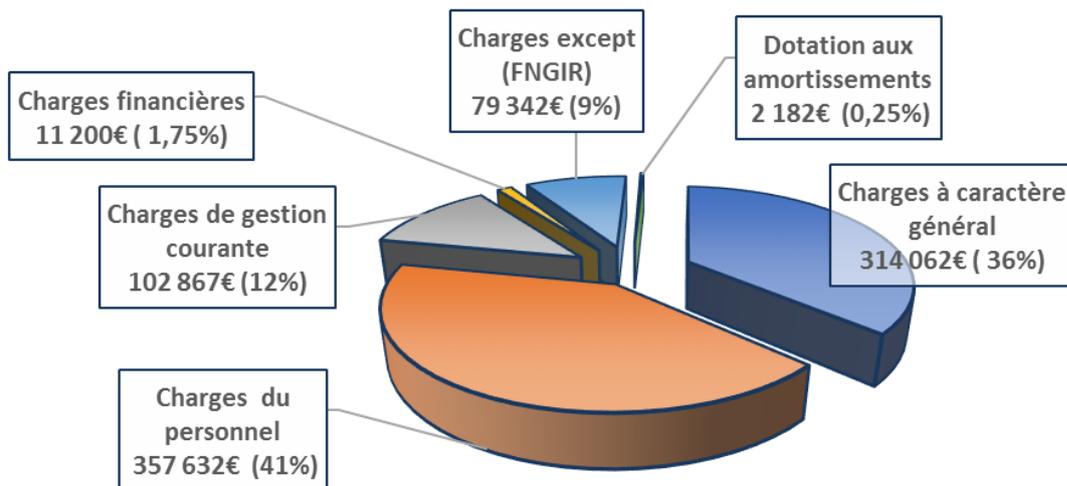
Très Cordialement

Jacques Prévost.

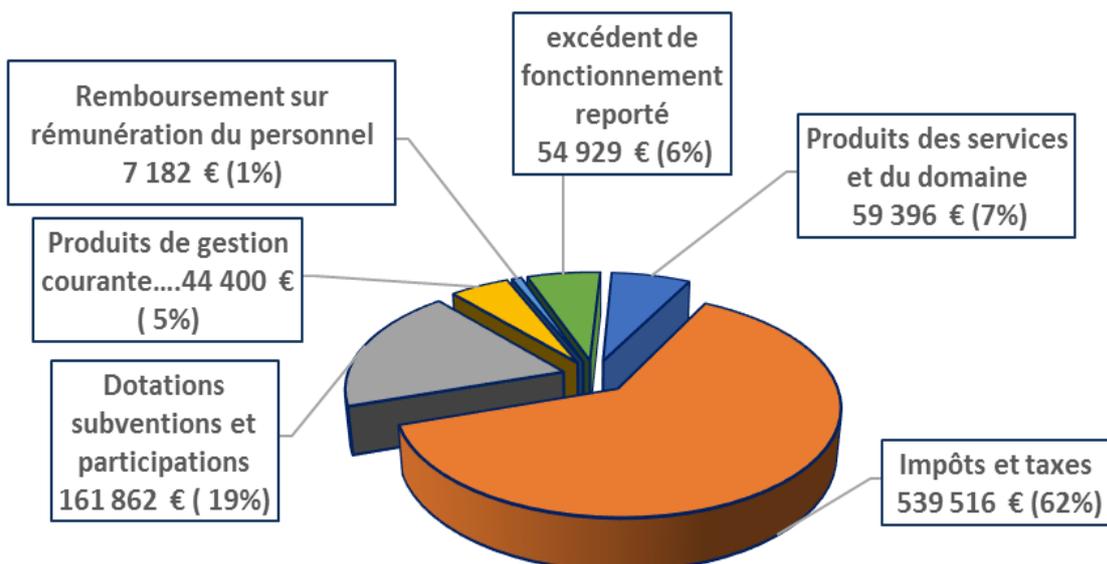
BUDGET PRIMITIF 2017

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES en €	
Charges à caractère général	314 062 €
Charges du personnel	357 632 €
Charges de gestion courante	102 867 €
Charges financières	11 200 €
Charges exceptionnelles (F.N.G.I.R.)	79 342 €
Dotations aux amortissements	2 182 €
TOTAL	867 285 €



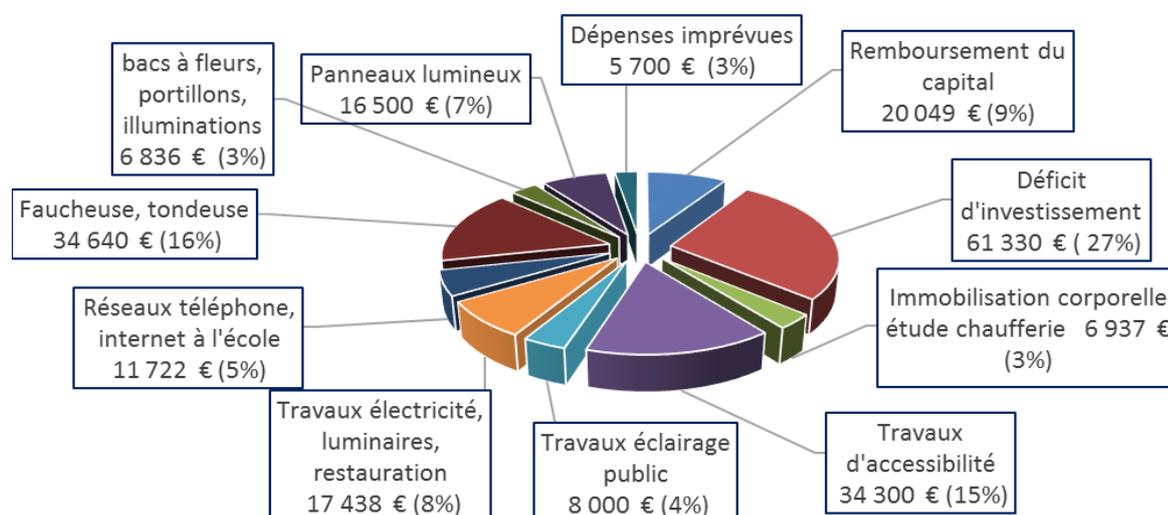
RECETTES en €	
Produits des services et du domaine	59 396 €
Impôts et taxes	539 516 €
Dotations subventions et participations	161 862 €
Produits de gestion courante, produits exceptionnels	44 400 €
Remboursement sur rémunération du personnel	7 182 €
Excédent de fonctionnement reporté	54 929 €
TOTAL	867 285 €



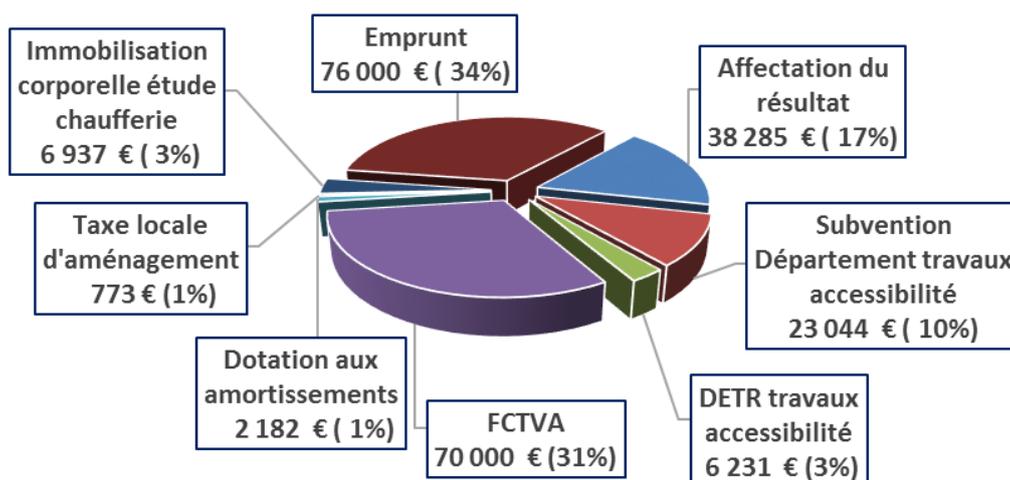
BUDGET PRIMITIF 2017

SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES en €	
Remboursement du capital	20 049
Déficit d'investissement	61 330
Immobilisation corporelle étude chaufferie	6 937
Travaux d'accessibilité	34 300
Travaux éclairage public	8 000
Travaux électricité, luminaires, restauration	17 438
Réseaux téléphone et internet à l'école	11 722
Faucheuse, tondeuse	34 640
Bacs à fleurs, portillons, illuminations	6 836
Panneau lumineux	16 500
Dépenses imprévues	5 700
TOTAL	223 452



RECETTES en €	
Affectation du résultat	38 285
Subventions département travaux accessibilité	23 044
DETR travaux accessibilité	6 231
FCTVA	70 000
Dotations aux amortissements	2 182
Taxe locale d'aménagement	773
Immobilisation corporelle étude chaufferie	6 937
Emprunt	76 000
TOTAL	223 452



FLEURISSEMENT

Le Conseil municipal a le plaisir de récompenser les lauréats des maisons fleuries 2017 .

Les membres du jury ont tenu compte de différents critères : le fleurissement, l'état, l'entretien, la mise en valeur du patrimoine.

Palmarès 2017 pour Nançay

Maisons avec jardin très fleuri visible de la voie publique :

Félicitée : Mme Bernadette GAUCHER

Maisons avec jardin fleuri dans un décor arboré (plusieurs arbres, arbustes et gazon) très visible de la voie publique :

24^{ème} prix : Mme Jeannine MADELEINE, **28^{ème} prix** : Mme Anne-Marie CABOS

31^{ème} prix ex aequo : Mme Odette AUGER, **33^{ème} prix ex aequo** : Mme Maggy ORIARD

41^{ème} prix : M. Patrick GIRARD

Noté : M. Claude ROBIN

Maisons avec décor floral installé (au sol, planté ou en jardinières) sur la voie publique

Notée : Mme Anita GAUCHER

Maisons sans jardin, avec fenêtres, balcons ou murs (façade ou pignon) fleuris visibles de la voie publique :

16^{ème} prix : Mme Jacqueline DÉZÉLUS

Maisons sans jardin avec terrasse ou jardinet fleuris, accessibles de plain-pied, visibles de la voie publique :

Notée : Mme Solange DELPIERRE

Autres commerces : artisans, bureaux, établissements industriels (accessibles au public)

7^{ème} prix : M. Bernard PATRIGEON

Office de Tourisme intérieur :

1^{er} prix : Office de Tourisme des Villages de la Forêt

Office de Tourisme extérieur :

4^{ème} prix : Office de Tourisme des Villages de la Forêt.

Le fleurissement peut s'exprimer aux fenêtres, sur les façades comme en pied de mur, dans les potagers et les vergers. C'est le choix des végétaux, l'originalité des compositions, l'entretien qui font la qualité du fleurissement et non la quantité de fleurs.

Nous vous invitons à vous inscrire en mairie et à participer au concours des maisons fleuries 2018. Les employés accompagnés de l'équipe municipale s'investissent depuis de nombreuses années dans le fleurissement.

Avec l'aide de tous les habitants, commerçants et artisans nous pouvons améliorer le cadre de vie, rendre notre village plus accueillant, mettre en valeur le patrimoine bâti et donner envie aux touristes de s'arrêter.



Remise des prix aux lauréats le 31 octobre 2017

FLEURISSONS NOS RUES OU LAISSONS POUSSER !



Depuis quelques mois déjà, les trottoirs du village ont par endroit un peu changé d'allure. Là où les agents techniques n'utilisent plus de désherbant chimique, les herbes spontanées ne sont plus oranges et desséchées, mais au contraire pleines de vitalité. Un interstice, un point de trottoir usagé, un caniveau non balayé ? Il suffit que le vent y apporte un peu de terre pour qu'une graine y élise domicile. Aux premiers beaux jours, elle se transformera en plante.

Des « sauvages » sur mon trottoir ?!

Cette flore locale et spontanée a encore mauvaise presse. « folles », « mauvaises », « indésirables », les adjectifs ne manquent pas pour la qualifier. Pour autant, ces plantes des villes ne polluent pas les cours d'eau et ne sont pas non plus dangereuses pour la santé des passants, au contraire des pesticides jusqu'ici employés pour les supprimer. En s'engageant au sein de l'opération Zéro pesticide, **Nançay est un village où désormais la biodiversité pourra s'exprimer**. Lors du circuit des herbes folles organisé par Sologne Nature Environnement en mai dernier, avez-vous repéré où poussent de nouveau la chélidoine, le pissenlit, la benoîte et le plantain, tous connus pour leur vertu gustative ou médicinale ?

Pourront-ils s'épanouir à loisir au pied des murs des maisons de Nançay ?

Troquer la binette pour des fleurs

Là où les herbes spontanées ne sont pas les bienvenues, c'est très simple. Il suffit de les remplacer par des plantes que l'on juge plus belles, et qui occuperont l'espace durablement. Le mercredi 11 octobre, les enfants et les parents du village se sont donné le mot pour fleurir le pied de mur de l'école maternelle, le long de la rue de l'enclos. Seize fleurs vivaces et bisannuelles composent le mélange qui a été semé par leur soin, afin d'obtenir une floraison de la mi-mars à mi-septembre*. Parmi celles-ci, on retrouve des plantes résistantes à la pauvreté du sol caillouteux comme le myosotis des alpes, l'aubriète, l'aster, l'alyse montanum...

Surtout les fleurs ont été sélectionnées pour leur effet couvrant. Ainsi, les petits tapis de la corbeille d'argent ou de la violette étouffent efficacement les autres herbes présentes le long des murs.

Chacun des apprentis jardiniers est reparti avec un sachet de graines pour semer des fleurs au pied d'un mur ou d'une fissure de la terrasse. Voilà quelques conseils pour répéter l'opération chez vous au printemps ou à l'automne :



Semis réalisé avec les enfants de Nançay le 11 octobre 2017 (SNE)



Fini la binette ou le désherbant. Des sachets de graines sont disponibles en mairie, avec la liste des espèces contenues pour renouveler l'opération au printemps. Pour toute question, n'hésitez pas à contacter Sologne Nature Environnement au 02-54-76-27-18 ou la mairie.

* Le mélange de fleurs est financé par l'Agence de l'eau Loire Bretagne ainsi que l'Agence Régionale de Santé dans le cadre de l'opération régionale Objectif Zéro pesticide.

COMMENT SAUVER LA BIODIVERSITÉ DANS LES VILLAGES ?

Petit tutoriel pour fabriquer des hôtels à insectes

Peut-être avez-vous remarqué dans les jardins, les parcs publics, et les espaces verts, de nouvelles constructions en bois plus ou moins grandes nommées « **hôtel à insectes** ».

Ces gîtes sont là pour enrayer en partie la dégradation et la perte d'habitat naturel de la faune sauvage. A l'heure actuelle, on parle d'une sixième crise d'extinction des espèces dans le monde. C'est-à-dire que de très nombreuses espèces disparaissent à un rythme anormalement élevé, et leur disparition entraîne la disparition d'autres espèces. Car dans la nature, tout est lié.

Abeille butinant de la bourrache (SNE)



Prenons les insectes par exemple, leur nombre est immense. Pourtant, ils disparaissent eux aussi, victimes des pesticides mais surtout d'une énorme crise du logement. Les insectes vivent sous les feuilles, dans le bois mort des forêts, les haies ou encore les prairies, qui leur apportent abris et nourriture. Tous ces espaces sont menacés par les activités humaines et se réduisent comme peau de chagrin.

Alors pourquoi ne pas leur offrir refuge au jardin ?

Voici quelques conseils pour préserver la biodiversité chez soi.



Souche d'arbre laissée au jardin (SNE)

Tout d'abord évaluer les lieux d'habitat potentiel : vieux murs, vieux arbres, bois morts, haies vives ou massifs. Si vous en avez en abondance, c'est déjà un excellent départ ! Par ailleurs, les feuilles et le bois morts, les plantes fanées, ou encore les herbes folles finissent en général à la déchetterie. Du même coup disparaissent les refuges, les lieux de ponte et les réserves de nourriture de nos amis à six pattes. Il est grand temps de changer ces habitudes !

Par exemple, les feuilles mortes peuvent être mises au pied des massifs, sous la haie ou au potager comme paillage, enfin d'éviter que le sol soit nu. Les feuilles offriront plus d'une cachette aux insectes, et en même temps de l'engrais aux plantes ! On peut aussi laisser dans un coin abrité un petit tas de bois que l'on ne dérangera pas. Au potager on ne retirera pas tout à la fin de l'été, mais on laissera quelques légumes ombellifères monter en graines (carotte, fenouil, panais, aneth,...). Les oiseaux se régaleront des graines et les insectes pourront creuser des abris dans la moelle des tiges pour l'hiver.

Et bien sûr il est indispensable de laisser une place aux herbes spontanées, à vous de choisir laquelle ! Vous pouvez par exemple conserver une bordure d'herbes plus hautes proches des haies et des murs et tondre le reste.

Herbes spontanées en pied de mur (SNE)



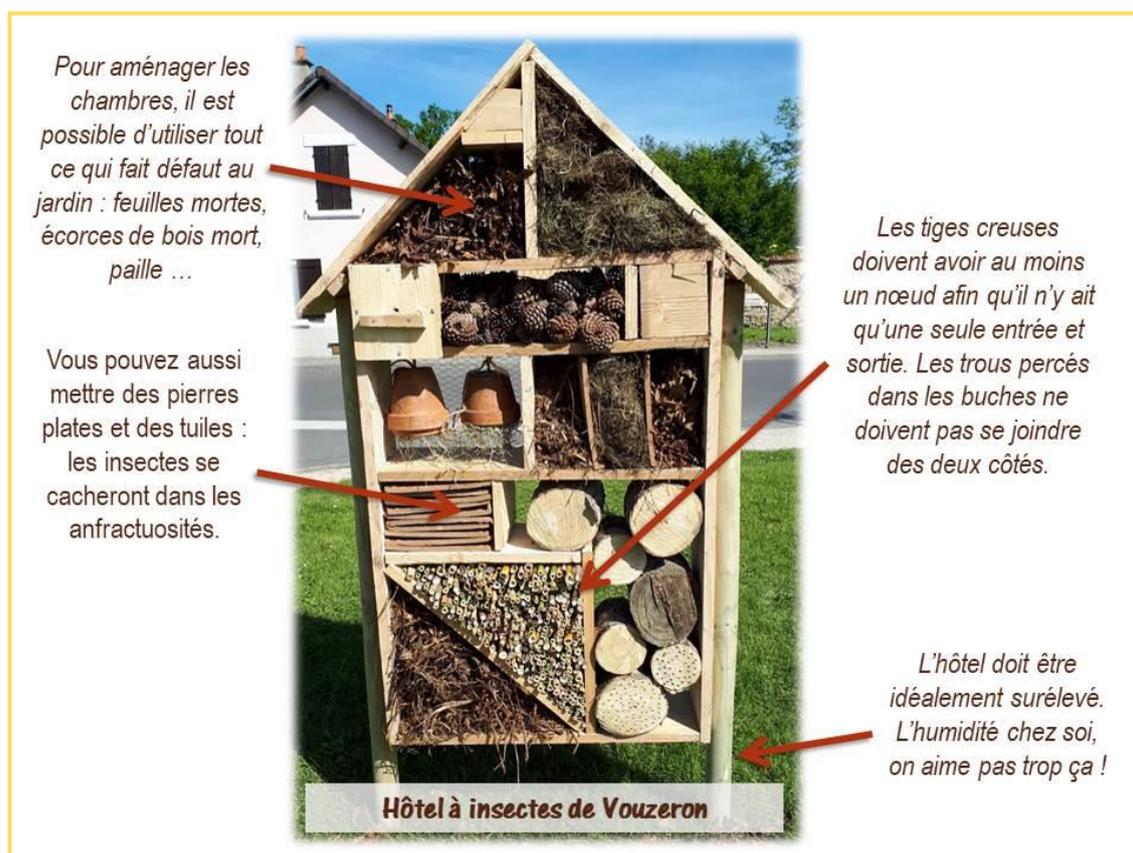
Pour offrir le refuge aux insectes

1. Pour construire un hôtel à insectes, du bois non traité et résistant, tu utiliseras.
2. Une bonne exposition (sud, sud-ouest), tu observeras.
3. La tranquillité aux résidents, tu offriras.
4. Le gîte offert, le couvert tu n'oublieras pas.



Hôtel à insectes, Gy en Sologne (SNE)

Il n'y a pas de forme ou de dimension type pour réaliser un hôtel à insectes. Le mieux est de recycler les matériaux que vous avez déjà chez vous : planches, palettes, caisses et cageots pour réaliser le cadre et les étages. Mieux vaut prendre des matériaux solides pour augmenter la durée de vie de l'hôtel (ce n'est pas les résidents qui s'y opposeront !). A présent, les chambres ! Sans avoir de solides connaissances naturalistes, difficile de connaître l'ensemble des espèces présentes dans votre jardin. C'est pourquoi les chambres de l'hôtel doivent être les plus variées possibles : aussi bien en termes de matériaux que de tailles !



Enfin, placés proche de sources de nourriture, les hôtels à insectes peuvent se transformer en véritables pouponnières ! Les abeilles sauvages, les abeilles solitaires et guêpes ou les syrphes recherchent des petits trous ou en forent eux-mêmes dans des végétaux morts pour y pondre leurs œufs. Dans une des « chambres » de votre hôtel, entassez des tiges sèches creuses (bambous, ...) et des tiges sèches à moelle (ronces, buddleia, carotte, sureau) de différents diamètres. Sur le même principe vous pouvez percer des buches (toujours bien sèches) avec différents forets de 2 à 10 mm

Pour plus de renseignements, contactez :

Sologne Nature Environnement au 02-54-76-27-18 ou info@sologne-nature.org

Site : <http://www.terrevivante.org/237-construire-un-hotel-a-insectes.htm>

PRIME ISOLATION

Qu'est-ce que la prime isolation ?

La prime isolation est une subvention de l'état qui permet de réaliser une isolation des combles perdus pour 1 euro symbolique, alors que ces travaux coûtent normalement plusieurs milliers d'euros.



Afin d'être éligible à la prime isolation, vous devez remplir plusieurs conditions :

- Les travaux doivent avoir lieu dans votre résidence principale qui doit être achevée depuis plus de 2 ans
- Vous devez être propriétaire ou locataire de ce lieu de résidence
- Vous devez faire appel à une société possédant le label RGE (Reconnu Garant de l'Environnement) pour vos travaux d'isolation
- Vous devez avoir des revenus compatibles avec les plafonds de cette prime.

Le **test d'éligibilité** peut se remplir en ligne à cette adresse : <https://www.prime-isolation.fr/>

La prime Isolation : cumulable avec d'autres subventions

L'Anah ou l'Agence Nationale de l'Habitat, propose également des aides pour le financement de travaux aussi bien pour une mauvaise isolation qu'une incompatibilité due à un handicap.



Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat

jusqu'au 2 décembre 2018,

subventions de **20%** à **70%** du montant TTC des travaux
pour tous renseignements : www.pays-sancerre-sologne.com



TRAVAUX D'ACCESSIBILITÉ AD'AP

Conformément à l'Agenda d'accessibilité programmé, les travaux de mise en conformité des bâtiments communaux ont été réalisés au cours de l'année 2017.

Ecole Primaire : réalisation d'une rampe d'accès



Gîte des Pins :

- Création d'une rampe d'accès extérieure,
- Marquage de signalisation d'un stationnement PMR sur le parking existant,
- Modification du cloisonnement et des distributions intérieures,
- Réaménagement complet des sanitaires avec remplacement des appareils sanitaires.



Le montant total des travaux s'élève à 28 514.71 €, subventionnés par une D.E.T.R. (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) à hauteur de 30 % et le Conseil Départemental pour également 30 %.

L'AGENCE POSTALE COMMUNALE

Les horaires d'ouverture de l'agence postale et de l'accueil de la mairie sont identiques :

Lundi de 16 h à 17 h

Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi de 10 h 30 à 11 h 30

et de 16 h à 17 h

Samedi de 10 h à 11 h.



LA BOÎTE À LIVRES

Depuis 2003, année où le concept est apparu en France, les boîtes à livres se sont multipliées. Que ce soit dans les grandes villes ou dans les plus petits villages, on en découvre dans les lieux les plus inattendus. De quoi s'agit-il donc ? D'une toute petite bibliothèque alimentée par le public anonyme.

Vous avez un livre que vous désirez remettre en circulation : déposez-le dans la boîte. Vous passez devant la boîte : ne manquez pas d'y jeter un coup d'œil. Peut-être un titre a-t-il attiré votre attention. Vous pouvez l'emporter. La boîte à livres de Nançay, fabriquée par un bénévole du village, est installée sous l'auvent de la Mairie depuis août 2017.

Faites-la vivre vous aussi et faites-la connaître.



ANALYSE DE L'EAU

Analyse de l'eau effectuée dans au forage de Champ de Grelet le 14 novembre 2017. Conclusion sanitaire du prélèvement n° 00059932,

« eau brute utilisée pour la production d'eau d'alimentation conforme aux limites de qualité relative aux paramètres »

(Analyse complète à consulter en mairie ou sur le site de la Commune)



Analyses laboratoire

Analyse effectuée par : LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL) 6901
Type de l'analyse : RP Code SISE de l'analyse : 00061511 Référence laboratoire : LSE1711-19477

CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES						
Aspect (qualitatif)	0	qualit.				
Coloration	<5	mg/L Pt				
Couleur (qualitatif)	0	qualit.				
Odeur (qualitatif)	0	qualit.				
Turbidité néphélobimétrique NFU	0,17	NFU				
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES						
Entérocoques /100ml-MS	<1	n/100mL		10000		
Escherichia coli /100ml -MF	<1	n/100mL		20000		
EQUILIBRE CALCICO-CARBONIQUE						
Carbonates	0	mg/LCO3				
Equilibre calcocarbonique 0/1/2/3/4	4	agressive				
Hydrogencarbonates	43,0	mg/L				
pH	6,54	unitépH				
pH d'équilibre à la 1° échantillon	9,04	unitépH				
Titre hydrotimétrique	3,7	°f				
MINERALISATION						
Calcium	12,9	mg/L				
Chlorures	3,7	mg/L		200,00		
Conductivité à 20°C	113	µS/cm				
Conductivité à 25°C	125	µS/cm				
Magnésium	1,15	mg/L				

AMICALE DES CHASSEURS

L'Amicale des chasseurs de Nançay dont le siège social se trouve à la mairie de Nançay est composée pour la saison 2017-2018 de 45 actionnaires et dirigée par :
Président : Lionel FONTENY, Vice-Président : Claude ROBIN, Secrétaire : Gérard BIGOT,
Secrétaire-adjoint : Alain URBAIN, Trésorier : Arnaud BONNOT, Trésorier-adjoint :
Daniel TAUZIN, Membres : Daniel CLASIOT, Maxime COUQUET, Romain PÉROCHE.



PÊCHE



L'étang de la Chaux a été réempoisonné courant novembre de 250 kg de gardons, 10 kg de tanches et de 6 carpes reproductrices.

SCULPT'EN SOLOGNE

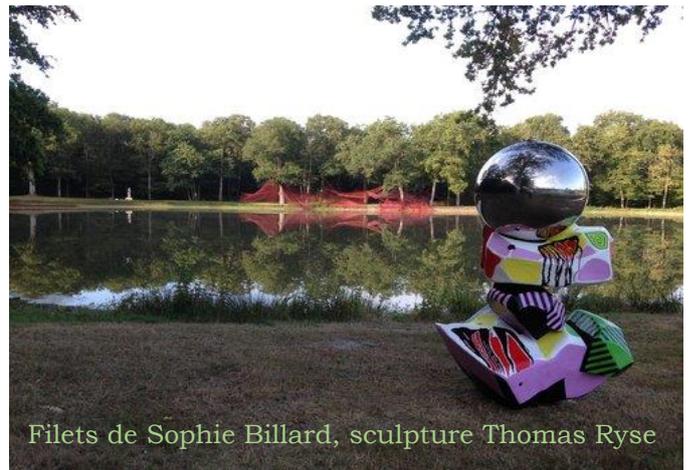
La biennale d'art contemporain de l'association Sculpt'en Sologne s'est terminée le 17 septembre.

Sculpture
monumentale
contemporaine
Sculpt'
EN SOLOGNE
Biennale de Sologne



Serpent de mer de Jacky Coville

Nançay est doublement à l'honneur pour cette édition car la Galerie CAPAZZA était l'invité d'honneur avec une magnifique rétrospective de Jacky Coville.



Filets de Sophie Billard, sculpture Thomas Ryse

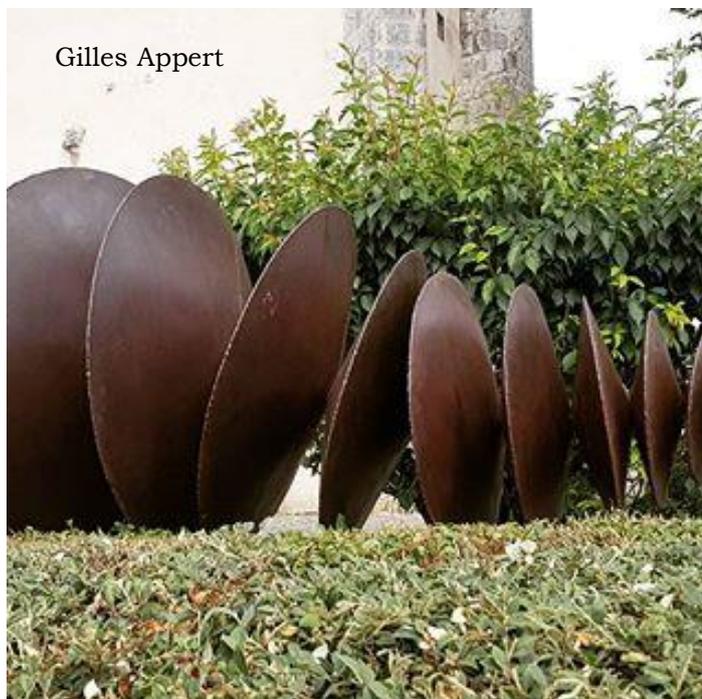
Un grand succès pour cette édition comprenant les différents éléments tels que :

« **Le Jardin de sculptures** » qui s'est ouvert gratuitement au public dans le beau cadre du château de La Motte à Chaumont sur Tharonne durant la première quinzaine de septembre

« **les ateliers pédagogiques** » qui ont permis aux écoles qui le désiraient de recevoir un artiste durant une journée afin de comprendre la démarche artistique ainsi que les différentes techniques de sculpture. Les enfants ont également pu visiter l'exposition de Chaumont et ce de façon gratuite (transport et accompagnement des élèves) ces ateliers étaient proposés à toutes les écoles du circuit « Artrimoine »

« **le Symposium** » 5 artistes ont sculpté durant 2 semaines d'énormes billes de séquoia sur la place du village de Chaumont et enfin **Artrimoine**, circuit d'exposition d'œuvres monumentales dans 16 sites dont Nançay encourageant les visiteurs à découvrir ces différents lieux et par là même le cœur des villages.

L'événement a bénéficié d'une importante couverture médiatique des quotidiens, des magazines ainsi que de plusieurs émissions sur FR3.



Gilles Appert



Marine de Soos



LES INFOS DE NOS ASSOCIATIONS CLUB DES AÎNÉS RURAUX



Les activités ont été nombreuses cette année. En plus des activités traditionnelles : jeux, repas tête de veau, boules, nous avons organisé un repas « moules-frites » au terrain de boules qui a remporté un vif succès ; puis une sortie d'une journée en covoiturage sur le canal latéral à la Loire avec repas sur le bateau et visite de l'Espace Métal à Grossouvre.



Début Août, il y a eu de nombreux participants à notre habituel repas d'été au terrain de boules.

Nous terminerons l'année par le repas de Noël le **13 décembre 2017**.

Venez nous rejoindre pour une nouvelle année de rencontres qui débutera par la galette des rois, l'assemblée générale le **31 janvier 2018** et les crêpes.

Venez nombreux nous rejoindre pour participer à nos activités.

ASSOCIATION SCOLAIRE

L'association scolaire de l'école de Nançay a connu des changements à la rentrée 2017 puisqu'un nouveau bureau s'est constitué :

Présidente : Anne COUDURIER, Présidente-adjointe : Davina FECHE, Trésorière : Corinne PIERRY, Secrétaire : Odile BONNECHÈRE, secrétaire-adjointe : Isabelle AUGER. Le but premier de l'association est de participer et d'organiser des événements au sein de la commune.

Les profits de ces manifestations permettent aux enfants de réaliser des sorties scolaires et de participer à des spectacles.

Deux manifestations ont déjà eu lieu dans la commune, la brocante et la fête de l'automne. D'autres manifestations sont prévues (carnaval et kermesse).

Nous souhaiterions que les parents d'élèves se mobilisent pour le bon déroulement de celles-ci.

Nous remercions l'ensemble du corps enseignants (directrice, maîtresses, agent territorial spécialisé des écoles maternelles et animatrices) pour leur participation et leur confiance.

L'association scolaire vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

Courriel : associationscolairenancay@gmail.com



T.C.2 N NANÇAY-NEUVY



Les faits marquants...

L'école de tennis a un nouvel enseignant depuis la rentrée...

Et toujours..

Nos 5 courts extérieurs et la salle couverte pour vous proposer des créneaux horaires pour le loisir, la compétition ... Débutants ou confirmés, hommes ou femmes, jeunes ou moins jeunes, venez nous rejoindre !

Pour tous renseignements complémentaires n'hésitez pas à nous contacter :

N'hésitez pas à contacter : Romain BICHÉREAU au 06-77-75-63-50

Guillaume FRANCK au 06-98-86-78-45

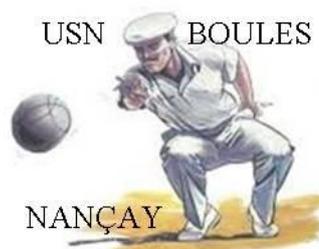
Mail: TC2N.neuvy.nancay@gmail.com

Président : Sébastien LENOIR, Vice-président : Romain BICHÉREAU

Secrétaire : Guillaume FRANCK

Trésorier : Adrien PÉROCHE, Trésorière adjointe : Sandrine MAQUET.

U.S.N. BOULES



La saison 2017 s'achève avec un très bon bilan.

- 8 rencontres programmées, 8 réalisées.

Merci à tous les bénévoles et à nos 43 adhérents pour leur participation active et particulièrement aux personnes qui ont tenu la buvette.

- 688 joueurs ont participé aux différentes rencontres, avec un maximum de participation de 54 équipes le 24 septembre 2017 (maximum possible car nous disposons de 27 jeux).

Merci à tous les joueurs pour leur fidélité et leur sympathie.

A partir du 14 mai, les lots devaient être des compositions avec des produits locaux (sablés, terrines, foie gras et confitures). Après 3 tentatives nous avons renoncé, les lots, bien que meilleurs et de plus forte valeur, n'étaient pas du goût des joueurs qui menaçaient de ne plus venir. Nous sommes revenus à des lots traditionnels.

- 158 repas ont été servis par le club pour les 6 rencontres du dimanche. Merci à nos fournisseurs (« Les Genièvres » et « Le Pub ») pour leurs prestations.

Un remerciement tout particulier à Dominique FALOMIR pour sa paëlla du 11 juin 2017 qui a régalaé les 33 personnes présentes.

- Merci à la famille Charrier pour le barbecue et les frites pour les semi-nocturnes du samedi.

Nous avons participé à la nuit des étoiles par le prêt de matériel et à la fête des associations par un stand, le prêt de matériel et l'avance de consommations

Un point négatif : le 6 juin 2017, le local a été forcé et le ou les voleurs ont emporté 2 pompes à bières (dont une en prêt) et 5 fûts de bière. Une plainte a été déposée. L'assurance nous a partiellement dédommagés.

- Rappel de nos réalisations en 2017:

- aménagement du deuxième plateau (jeux 21 à 27)

- Achat d'une pompe à bière.

- amélioration de l'éclairage des jeux.

- réalisation d'une aire de stationnement derrière le bâtiment.

- installation de bancs fixes pour les spectateurs.

- mise sous alarme du bâtiment.

Nous remercions la municipalité pour son aide technique et matérielle.

Des réalisations sont en projet pour 2018.

- installation d'un rideau métallique de sécurité pour fermer la partie buvette.

Tant que le temps le permet nous nous retrouvons tous les mercredis à 14 heures pour une après-midi de bonne humeur et de rigolade, sans oublier le traditionnel goûter de 16 heures.

L'assemblée générale 2017 a eu lieu le vendredi 24 novembre 2017 à 19 h à la salle polyvalente pour un renouvellement complet du Conseil d'administration.

Calendrier 2018 :

Les dimanches à 14 h 30 (inscriptions 14 h) : 22 avril, 13 mai, 10 juin, 1^{er} juillet, 2 septembre, 23 septembre.

Les samedis à 19 h 00 (inscriptions 18 h30) : 21 juillet et 11 août. (semi-nocturne).

Le bureau :

Président : Michel BIGNET, Vice-président : Gilbert BRIAND,

Trésorier : Jean-Paul BACCIOTTI, Trésorier-adjoint : Philippe CORMOULS,

Secrétaire : Catherine BARRE, Secrétaire-adjoint : Jean-Luc DEVRON.

Renseignements : Michel BIGNET : 02-48-51-84-75, Jean Paul BACCIOTTI : 02-36-55-61-22





LA FORÊT AU DIAPASON

...un bon moment de détente...

Les 14 choristes de Nançay-Neuvy, sous la direction de Miriam Girardeau, répètent le lundi, de 18 h 15 à 19 h 45, à la Mairie de Neuvy-sur-Barangeon.

Le répertoire est constitué principalement de chansons françaises, contemporaines ou anciennes.

En 2017, la chorale s'est produite le 13 mai dans l'église de Neuvy-sur-Barangeon, avec les « Baladins de l'Arnon » de Méreau et « Lets'go » de Levet, puis à la maison de retraite Maginot, le 14 juin et enfin à Vierzon le 1^{er} octobre, au profit de l'A.F.P. avec les ensembles de Vierzon et de Tours.

D'autres participations sont prévues pour la fin d'année et au début de 2018.

Notre chorale ne demande qu'à s'étoffer : nul besoin de connaître le solfège, l'envie de chanter (dans une bonne ambiance) suffit.

Aussi deux séances d'essai sont offertes à toute nouvelle recrue.



Pour tout renseignement, joindre Anne-Marie Souchet au 02-48-51-60-61 pour Neuvy ou Claude Joubert au 02-48-51-82-39 pour Nançay.

NANÇAY NATURE RANDONNÉE

Le 03 septembre 2017 a eu lieu la sortie des adhérents. La visite des marais de Bourges était au programme de la journée, suivie d'un repas au restaurant et d'une balade en barque l'après-midi. Le beau temps était de la partie, ce qui nous a permis de passer un agréable moment de convivialité.

Le 29 septembre s'est déroulée une sortie brame sur la Commune de Vouzeron. Nous avons été particulièrement gâtés cette année, car de nombreux cervidés étaient aux rendez-vous.

Bientôt 2018, nous vous invitons à notre assemblée générale **le 26 janvier à 18h30** salle polyvalente de Nançay.

L'année prochaine, la randonnée pédestre annuelle aura lieu **le 18 mars** et nous comptons également renouveler la randonnée semi nocturne en juin, ainsi que la marche d'orientation.

Nous vous y attendrons nombreux.



GYM COUNTRY

A ce jour, l'association compte 48 adhérents venant de Nançay et des villages environnants.



La country a lieu tous les lundis durant la période scolaire et se pratique sur deux séances d'une heure : 18 h 30 pour les débutants et 19 h 45 pour les novices et intermédiaires. **Véronique** assure les cours avec une grande compétence. Dernièrement un groupe de démonstration a été constitué sous la houlette de Philippe RAGOBERT, son objectif est de faire découvrir la danse country et d'animer les manifestations sur Nançay : c'est ainsi que nous avons participé à la fête de l'Âne au mois d'août, au forum des associations en septembre, aux portes ouvertes du week-end du 11 novembre et au marché de Noël.

Notre prochain bal « country » aura lieu le samedi 7 avril 2018.

La gymnastique, « sport individuel » permet de moduler ses efforts et de renforcer sa tonicité. Les cours sont assurés par **Chantal** qui propose abdominaux, étirements... et pour terminer 10 minutes de relaxation pour éviter les courbatures. Ces séances ont lieu tous les mardis de 18 h 30 à 19 h 30.

Si la danse country et / ou la gym vous intéresse(ent), n'hésitez pas à venir faire un essai, nous vous accueillerons avec un grand plaisir.



Composition du bureau « gym country Nançay » depuis le 7 novembre 2017

Mail : nancaycountry@gmail.com

Président : Philippe RAGOBERT, tél. : 06-71-27-24-70

Vice-Présidente : Geneviève BOURDON, tél. : 02.48.51.83-55

Trésorière : Marie-Claude LEFRANCOIS

Trésorière-adjointe : Djamila DEKIOUK VIGINIER

Secrétaire : Danièle LOVATO

Secrétaire-adjointe : Anne-Marie CABOS.

HOLABIRD MEMORY TEAM



HOLABIRD MEMORY TEAM
★★★★★



L'Association Holabird Memory Team a tenu l'essentiel des activités programmées en dépit des difficultés mécaniques rencontrées sur plusieurs véhicules et de la moindre disponibilité de quelques membres.

Néanmoins trois sorties ont eu lieu, les 21 Mai sur les chemins du Sancerrois, 02 Juillet avec la visite du village d'APPREMONT, 30 Juillet sur les chemins de Sologne avec pique-nique à BRINON au bord de la Sauldre.

Le temps passé à la révision annuelle (vidange moteur, boîtes et ponts, graissage), aux réparations (boîtes de vitesse et de transfert, et en fin de saison ensemble d'un pont avant suite à rupture de roulement) a été l'occasion pour les membres de partager leurs connaissances mécaniques et de les mettre en pratique, dans une ambiance sympathique, sans oublier les plaisirs du barbecue.

L'Association a également renouvelé le devoir Républicain du 14 Juillet à MEHUN-SUR-YÈVRE.

Puis elle a participé à la journée des Associations de NANÇAY, malheureusement un peu gâchée par le mauvais temps.

Enfin la saison s'est conclue par un séjour de trois jours en Alsace pour visiter un exceptionnel musée militaire ouvert récemment à côté de STRASBOURG, puis les musées de l'automobile et du train à MULHOUSE. Cette visite n'aurait pas été complète sans une dégustation dans une cave, où le vin d'Alsace a été apprécié.

Comme nous vous le précisons les fois précédentes, si vous envisagez l'acquisition d'une JEEP, HOLABIRD pourra vous apporter son expérience pour faire le meilleur choix, et si vous en possédez déjà une n'hésitez pas à nous rejoindre.

Contactez notre Président : Christian BESNARD au 06-82-85-68-49

ou le Secrétaire Christian GRUAIS au 06-80-56-88-84, nous serions très heureux de vous accueillir.

U.S.N.N.V.

Manifestations du Club en 2018

Vœux du Club : Samedi 6 janvier 2018 à 18h au club house Foot du stade de Nançay

Courant Mars 2018 : Concours de BELOTE à Neuvy

Tournoi de foot à 7 Séniors – Jeudi de l'Ascension – 10 Mai 2018 –

Au stade de Nançay :

Tournoi Jeunes (U9, U11, U13) : Samedi 12 Mai 2018 au stade de Nançay

Assemblée Générale Club : Samedi 16 juin 2018 à 18h – Petite salle à Neuvy

Brocante Club : dimanche 24 juin 2018 à Nançay

Moules Frites : samedi 13 octobre 2018 – Salle des fêtes de Neuvy.





A.N.A.

L'année 2017 va bientôt se terminer avec de nombreuses réalisations à notre actif.

Débardage du bois, les foins dans le pré du Colonet à proximité du Champ de Foire....
Le jour de Pâques, Concours "gagnés" avec la Mule et le Mulet à Poulaines. Rando'Ânes sur les chemins de Nançay, le lundi de Pâques.



En avril le carnaval des écoles et en juillet le Centre Aéré de Nançay.

Randonnées : A Nançay avec l'A.N.N.R., à Mery sur Cher, à Brinon sur Sauldre....

Rencontre départementale de l'I.M.E. Nançay, journées contacts avec les ânes au FAM MAS et à l'ISEP de Vierzon.

Fêtes : de la Moisson à Chatillon sur Cher, du Bois à Dampierre en Burly, Berdigne Berdogne à la Marolle en Sologne, Peintres dans la Rue à Nançay.

Portes ouvertes : journée champêtre au Prieuré de Champfrost à St Caprais, au

Pré des Fermes à Fussy, journée du Patrimoine à la Radioastronomie, aux Sablés de Nançay. Les marchés de Noël.....

Oups, nous allons oublier **La Fête de l'Âne** du mois d'août et **La Fête de l'Automne** du mois d'octobre.

Nous avons déjà des projets pour 2018 et nous ne manquerons pas de vous en parler lors de l'**Assemblée Générale** du **vendredi 19 janvier 2018**.

Vous pouvez également noter que la Rando'Ânes est prévue le lundi de Pâques le 2 Avril 2018 et la Fête de l'Âne le Dimanche 19 Août 2018.

Dans l'attente de vous retrouver, nous vous souhaitons une bonne fin d'année remplie de joie et bonheur.

Pout tout renseignement, s'adresser au Président Régis Garnier.

Courriel : ana.nancay@gmail.com



A.V.A.N.

L'année qui se termine a été riche de sorties et d'expositions pour le plus grand plaisir des Adhérents de l'Amicale.



Sortie dans le Loiret du 15 octobre 2017

Le calendrier de l'A.V.A.N. pour 2018



- 10 février 2018 : soirée rétrospective,
- 17 mars 2018 : sortie cartographique de Printemps,
- 29 avril 2018 : exposition de véhicules au Marché aux Fleurs,
- 21 mai 2018 : sortie pique-nique,
- 2 et 3 juin 2018 : sortie sur 2 jours
- 9 juillet 2018 : assemblée générale,
- 21 octobre 2018 : sortie d'automne
- 9-10-11 novembre : Exposition de véhicules aux Portes Ouvertes des Sablés de Nançay,
- 24 novembre : sortie cartographique nocturne.

Vous êtes intéressés, merci de contacter le Président, Jean-Philippe ROUSSEL au 02-48-51-82-10.
Courriel : avan.nancay@orange.fr

*L'A.V.A.N. vous souhaite
une très belle année 2018.*

Les 3 premiers équipages de la sortie cartographique du 25 novembre 2017.

LOISIRS CULTURE ANIMATION (L.C.A.)



Journée des associations

Nous avons débuté le 2^e semestre 2017 par la journée des associations.

13 associations étaient représentées, hélas la météo fut désastreuse et nous dûmes nous replier vers 16 h. Malgré tout l'ambiance était chaleureuse. Cette expérience pourra être réitérée, peut-être tous les 2 ans, à voir



Fête de l'automne 2017

Heureusement, notre 27^e fête de l'automne s'est déroulée sous un soleil magnifique (l'après-midi). Clowns, acrobates, ballons sculptés, barbe à papa, maquillage, exposition, promenades en calèches, marché de produits régionaux, voilà tous les ingrédients pour passer une très bonne journée, et ce fut le cas.

Certains visiteurs furent étonnés du contrôle des sacs à l'entrée de l'exposition. Nous ne pouvons pas échapper aux mesures de sécurité imposées sur tout le territoire.

Chacun doit comprendre que c'est le minimum (même si cela paraît dérisoire) par rapport aux événements que tout le monde connaît.

PROGRAMME ANNÉE 2018

6 janvier à 18 h. : Assemblée Générale

11 février à 15 h. : Théâtre (Les Baladins)

17 février à 19 h. : veillée au coin du feu

4 mars à 15 h. : Thé dansant avec Baptiste Auclair

2 avril : concours de pêche

6 mai : Balade à énigmes

23 juin : Théâtre (2 pièces de Feydeau)

14 octobre : 28^e Fête de l'automne

Novembre : Cabaret

18 novembre : Thé dansant

Cinéma : une fois par mois le vendredi à 20 h 30, sauf juin, juillet et août.

Exceptionnellement la séance de janvier aura lieu le samedi 20.

PROMOTION ANIMATIONS RURALES (P.A.R.)

Les activités de l'association P.A.R. durant **l'année 2017** :

- 29 juillet participation à la « Nuit des Etoiles »
- 16 septembre journée des associations
- 16 et 17 septembre journées du Patrimoine
- 12 novembre Gastronomie Solognote
- 2 et 3 décembre Animations de Noël

Participation active aux décorations de Noël 2017 dans le village avec la participation de bénévoles et des services techniques de la Commune.



Pour 2018 : projets en cours mais pas encore finalisés (Fest'Art...)



DU NOUVEAU À NANÇAY

BAR TABAC DU CENTRE

3 rue de Vierzon

02-48-51-81-08

arnaud.viginier@icloud.com

NOUVEAUTÉ

Vous pouvez y faire votre LOTO



GOURMANDISE

Crêperie et salon de thé

1, Place de l'Église

02-48-53-24-41

Ouvert de 12 h à 18 h.

OFFICE DE TOURISME

Une nouvelle organisation territoriale pour les Offices du Tourisme

Dans le schéma de développement touristique 2016-2021 adopté en Mars 2016 par le Conseil Départemental, quatre axes ont pour objectif de faire du Département du Cher un territoire attractif dont un axe intitulé « *structurer le territoire pour affirmer l'existence de véritables pôles touristiques* » ayant pour but de mener une réflexion commune avec les Offices de Tourisme pour une mutualisation des structures.

Voici la nouvelle organisation territoriale du Département comprenant 4 zones :

- Sologne
- Sancerre et les bords de Loire
- Bourges – Vallée du Cher
- Sud Berry

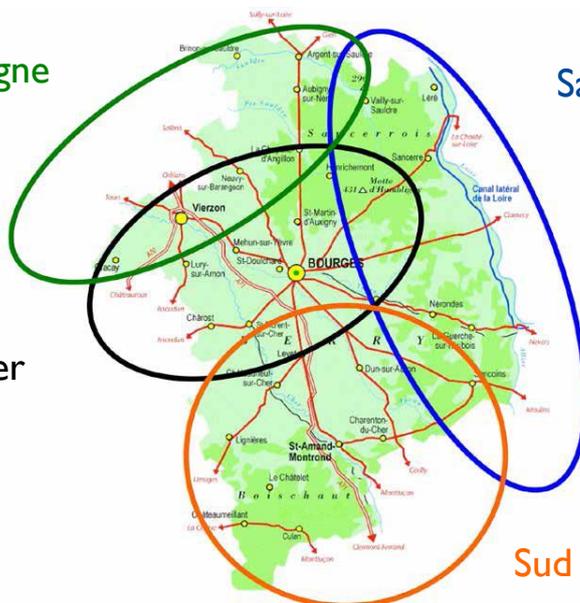
L'Office de Tourisme des Villages de la Forêt situé à Nançay est identifié dans la zone Sologne avec les Offices de Tourisme présents à Aubigny-sur-Nère, Mehun-sur-Yèvre et Vierzon. Ces quatre Offices de Tourisme ont engagé récemment un travail de promotion pour communiquer au mieux dès la saison prochaine sur cette nouvelle destination nommée « Berry-Sologne ».

Sologne

Sancerre et les bords de Loire

Bourges – Vallée du Cher

Sud Berry



Information importante à destination des nouveaux hébergements sur la Commune...

Vous êtes propriétaire d'un logement et vous le louez ou souhaitez le louer en meublé de Tourisme à Nançay, n'oubliez pas qu'il est obligatoire de faire au préalable une déclaration en Mairie.

Pour toute question, les prestataires touristiques hébergeurs peuvent contacter **Coralie DERBIER** à l'Office de Tourisme des Villages de la Forêt au **02.48.51.80.31**

email : coralie.derbier@nancay-sologne-tourisme.fr

DISTRIBUTION DES CADEAUX DE NOËL À NOS AÎNÉS



ATTENTION NOUVELLE CARTE DE DÉCHETTERIE

DEMANDEZ VOTRE NOUVELLE CARTE D'ACCÈS EN DÉCHETTERIES
A l'usage des particuliers



Au 1^{er} janvier 2018, de nouvelles cartes d'accès aux déchetteries de la Communauté de Communes des Villages de la Forêt (CCVF) vont entrer en vigueur, alors **n'attendez pas et faites en la demande dès à présent.**

Pourquoi une nouvelle carte d'accès ?

La nouvelle carte vise à réserver l'accès des déchetteries aux seuls usagers de la CCVF qui financent le service par le biais de leur TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures ménagères) et aux habitants conventionnés (La Chapelle d'Angillon, Méry Es Bois, Presly). C'est pourquoi cette nouvelle carte d'accès est obligatoire pour se rendre dans les 2 déchetteries intercommunales à Neuvy sur Barangeon et à Vignoux sur Barangeon.

La carte doit être présentée au gardien lorsqu'il vous la demande.

Sans cette nouvelle carte, le gardien vous refusera l'accès à la déchetterie.

A titre d'information, le renouvellement de la carte (vol, perte...) est payant.

Comment obtenir votre nouvelle carte d'accès ?

- Retirer le formulaire de demande. Il peut être téléchargé sur le site de la CCVF : www.cc-villagesforet.fr ou bien retiré en déchetteries ou au siège de la CCVF.
- Remettre le formulaire rempli et les justificatifs demandés par mail (contact@cc-villagesforet.fr), par courrier, au siège de la CCVF ou au gardien de déchetterie.
- Une seule carte sera éditée par foyer.** Elle sera utilisable par tous les membres de la famille nommés sur la carte
- Retrait de votre carte selon le mode souhaité sous 15 jours.

N'ATTENDEZ PAS ! Commandez dès aujourd'hui votre nouvelle carte d'accès aux déchetteries de la Communauté de Communes des Villages de la Forêt

NOM : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone :

Email :@.....

Mode de retrait de la carte souhaité :

- Envoi par courrier à votre domicile (enveloppe timbrée)
- Retrait au siège de la Communauté de Communes
- Retrait à la déchetterie de Neuvy sur Barangeon
- Retrait à la déchetterie de Vignoux sur Barangeon

Date : / / 20...

Signature

Pièces à joindre impérativement à la demande :

- Photocopie de la pièce d'identité du demandeur
- Photocopie d'un justificatif de domicile à votre nom de moins de 3 mois : facture d'électricité, facture téléphone fixe, facture téléphone portable, facture internet, attestation d'assurance logement, quittance de loyer
- Cette partie détachable faisant mention de vos coordonnées
- Une enveloppe 22x11 timbrée au tarif lettre si vous souhaitez recevoir la carte à votre domicile

Dossier à retourner à la CCVF par fax, e-mail, courrier ou sur place :
Communauté de Communes des Villages de la Forêt

Le Moulin Gentil
18330 Neuvy sur Barangeon
Tél : 02 48 51 03 06 – Fax : 02 48 51 09 89
E-mail : contact@cc-villagesforet.fr

Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Vous pouvez également le rapporter au gardien dans la déchetterie que vous avez l'habitude de fréquenter



MAIRIE

Tél : 02.48.51.81.35 Fax : 02.48.51.80.60
Les horaires sont les mêmes que l'Agence Postale Communale

Courriel : mairiedenancay@wanadoo.fr
Site officiel de Nançay : www.nancay.a3w.fr

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Tél. : 02.48.52.89.71



Horaires d'ouverture de la mairie et de l'Agence Postale Communale :

Le lundi de 16 h à 17 h
du mardi au vendredi de 10 h 30 à 11 h 30
et de 16 h à 17 h
le samedi de 10 h à 11 h.

OFFICE DE TOURISME des Villages de la Forêt

ouvert :

du 1^{er} novembre 2017 au 31 mars 2018
Mercredi, Vendredi, Samedi, Dimanche et jours fériés
de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h.
du 1^{er} avril au 31 octobre 2018
tous les jours sauf les lundis et jeudis
de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h
Site : www.nancay-sologne-tourisme.fr

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Tous les premiers lundis du mois
(sauf juillet et août)



Ne sont pas ramassés : gravats, déchets verts, amiante, produits liquides ou dangereux, pneus, bouteille de gaz

ORDURES MÉNAGÈRES

A compter du 1er janvier 2018

les écarts seront ramassés chaque mardi au lieu du lundi sauf, en raison des jours fériés :

les lundis 30 avril, 7 mai, 13 août, 29 octobre, 24 décembre, 31 décembre.

Le ramassage dans le bourg chaque vendredi reste inchangé.

INFOS PRATIQUES

LE BRUIT

L'usage d'engins bruyants (tondeuses, tronçonneuses, etc.)

Particuliers :

est admis du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30.
le samedi de 9 h à 12 h et 15 h à 19 h.
le dimanche et les jours fériés de 10 h à 12 h.

Professionnels :

est admis du lundi au vendredi de 7 h à 20 h
le samedi de 8 h à 19 h
interdit dimanche et jours fériés.

Pour le bien-être de tous,
veuillez respecter ces horaires.

Le BRÛLAGE : C'est Interdit !

Art. 84 du « Règlement Sanitaire Départemental » (RSD) type diffusé par la circulaire du 9/08/1978, et aussi rappelé dans la circulaire du 18/11/2011.

TÉLÉPHONES UTILES

Samu : 15

Pompiers : 18

Centre antipoison : 02.47.64.64.64

Gendarmerie : 02.48.53.08.85

ERDF dépannage : 0 810 333 018

Véolia eau : 0 811 900 400

Médecin (Nançay) : 02.48.51.83.05

Pharmacie (Neuvy) : 02.48.51.66.09

Infirmières :

C.PIERRY :

02.48.51.92.88 / 06.30.70.99.52

J.MAJERUS :

02.48.51.88.57 / 06.81.61.24.39

TRANSPORTS

RODOLPHE TAXI : 06.74.83.12.01

TAXI NANÇAY : M. Gasarasi, 06.80.14.68.75

REMI (remplace Lignes 18) : 0 800 101 818

Possibilité d'aller à Bourges tous les jours.

BIBLIOTHÈQUE horaires d'ouverture :

le mercredi de 14 h 30 à 16 h

le vendredi de 11 h à 12 h.

HORAIRES DES MESSES à Nançay

Dimanche 24 décembre, veillée de Noël : 21 h

Dimanche 7 janvier, épiphany : 9 h 30

DÉCHETTERIE (nouvelle carte) à Neuvy sur Barangeon

Lundi : de 13 h 45 à 17 h 30

Mardi : Fermé

Mercredi, jeudi : de 8 h 45 à 12 h

Vendredi : de 14 h 15 à 17 h 30

Samedi : de 8 h 45 à 12 h.

MANIFESTATIONS 2018

JANVIER

Vendredi 5	Vœux du Maire	Commune de Nançay
Samedi 20	Cinéma	L.C.A./Ciné Sologne

FÉVRIER

Dimanche 11	Théâtre	L.C.A.
Vendredi 16	Cinéma	L.C.A./Ciné Sologne
Samedi 17	Soirée solognote	L.C.A.

MARS

Dimanche 4	Thé dansant	L.C.A.
Vendredi 16	Cinéma	L.C.A./Ciné Sologne
Samedi 17	Sortie cartographique	A.V.A.N.
Dimanche 18	Randonnée pédestre	A.N.N.R.
A définir	Concours de belote à Neuvy-sur-Barangeon	USNNV

AVRIL

Lundi 2	Rando'Ânes	A.N.A
Lundi 2	Concours de pêche	L.C.A.
Samedi 7	Bal Country	Gym Country
Vendredi 13	Cinéma	L.C.A./Ciné Sologne
Dimanche 22	Rencontre pétanque	U.S.N. Boules
Dimanche 29	Marché aux fleurs et exposition de véhicules	AVAN

MAI

Vendredi 11	Cinéma	L.C.A./Ciné Sologne
Dimanche 6	Balade à énigmes	L.C.A.
Dimanche 13	Rencontre pétanque	U.S.N. Boules

JUIN

Dimanche 10	Rencontre pétanque	U.S.N. Boules
Samedi 23	Théâtre (2 pièces de Feydeau)	L.C.A.
Dimanche 24	Brocante	USNNV

JUILLET

Dimanche 1er	Rencontre pétanque	U.S.N. Boules
Samedi 14	Feu d'artifice	Commune de Nançay
Samedi 21	Rencontre pétanque en nocturne	U.S.N. Boules

AOÛT

Samedi 11	Rencontre pétanque en nocturne	U.S.N. Boules
Dimanche 19	Fête de l'Âne	A.N.A.

SEPTEMBRE

Dimanche 2	Rencontre pétanque	U.S.N. Boules
Vendredi 14	Cinéma	L.C.A./Ciné Sologne
Dimanche 23	Rencontre de pétanque	U.S.N. Boules

OCTOBRE

Vendredi 12	Cinéma	L.C.A./Ciné Sologne
Samedi 13	Moules Frites à Neuvy-sur-Barangeon	USNNV
Dimanche 14	28 ^{ème} fête de l'automne	L.C.A.
Dimanche 28	Marché aux chrysanthèmes	

NOVEMBRE

A définir	Cabaret	L.C.A.
Vendredi 16	Cinéma	L.C.A./Ciné Sologne
Dimanche 18	Après-midi dansant	L.C.A.
Samedi 24	Sortie cartographique nocturne	A.V.A.N.

DÉCEMBRE

Samedi 1 ^{er} et dimanche 2	Marché de Noël	Rotary Club Vierzon 5 Rivières
Vendredi 14	Cinéma	L.C.A./Ciné Sologne